



ASSEMBLEE GENERALE DU 19 MARS 2016

PACE (35) – Collège Saint-Gabriel



Rapport de la Commission des Statuts et Règlements par Jean-Yves PENNANECH Président

La Ligue de Bretagne au 31 août 2015 comptait 162 clubs représentant 16020 licences. Après les radiations prononcées par la Fédération, 156 clubs représentant 15951 licences peuvent prendre part aux délibérations de cette assemblée générale.

A l'ouverture de l'assemblée générale (10 h 37) 122 clubs présents ou représentés comptabilisant 14 134 voix. Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Après l'arrivée des retardataires, nombre de clubs présents ou représentés à l'assemblée générale :

Côtes d'Armor	32 clubs	2695 voix
Finistère	21 clubs	3096 voix
Ille et Vilaine	49 clubs	6174 voix
Morbihan	33 clubs	2978 voix
Totaux	135 clubs	14943 voix

Les clubs absents (non émargés ou représentés)

022082	US Brocéliande	7 voix
022112	Guerlédan Aventures	7 voix
029011	S/L Stade Lesneven	115 voix
029066	AS FP Finistère	11 voix
029064	Club Athlé Plaisir Douarnenez	53 voix
029069	Le Souffle des Abers Lannilis	209 voix
029072	Kerhorres Organisés en Association de Loisirs Athlétisme	10 voix
029074	Team Route Trail Ultra	17 voix
029075	Courir tout Simplement Saint Thonan	11 voix
035035	US Liffré	171 voix
035057	Entente Seiche Semnon Athlétisme	5 voix
035065	S/L Martine Thourne	11 voix
035073	S/L AS Jacques Cartier Saint Malo	5 voix
035081	ASLC PSA Peugeot Citroën Rennes	15 voix
035086	UAS Ouest France Rennes	7 voix
035112	S/L Jeanne d'Arc de Bruz	61 voix
035127	Courir au Coglais	28 voix
035132	Coureurs d'Extrême	46 voix
035472	Les Joggers du Couesnon	11 voix
056095	Colpo Athlé Plaisir Pays de Lanvaux	61 voix

ELECTIONS AUX DIFFERENTS POSTES A POURVOIR

Comité Directeur : 3 postes à pourvoir réservés aux féminines.

Aucune candidature n'est parvenue au siège de la Ligue

Délégués des clubs à l'Assemblée Générale de la Fédération : 11 postes de titulaires et 11 suppléants possibles.

10 candidats se sont déclarés avant l'ouverture de l'Assemblée Générale ; 1 candidature déclarée en Assemblée Générale.

Nombre de bulletins exprimés : 14 601

Nombre de bulletins nuls : 2

Sont élu(e)s :

HOMMETTE Rémy	Athlé Pays de Redon	14577 voix
MAUFFREY Sylvain	Athlé Pays de Fougères	14577 voix
JOANNIC Marcel	Athlé Pays de Fougères	14577 voix
DUVIGNEAU Dominique	AC.C Cesson	14577 voix
RAPINEL Loïc	S/L Pacé en Courant	14577 voix
LEMAITRE Pierre	Le Penthièvre Athlétisme	14576 voix
LE BOULICAUT Jean-Claude		14487 voix
RIGOT Serge	A.P. Vannes	14384 voix
BERAUD Jean-Marc	S/L	14309 voix
COROUGE Aurélie	UACA	13060 voix
TALARMIN Alain	Iroise Athlétisme	13043 voix

Les scrutateurs : Jean-Yves PENNANECH, Gérard PINEL, Marie-José PINEL, Pascal DORME, Yvon CORNEC, Marie-Claude CORNEC, Joseph FALQUERHO.

Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président de la Ligue de Bretagne Monsieur Jean-Marc BERAUD

Avant de débiter notre assemblée générale, je vous rappelle que cette année nous accueillons les représentants de l'ensemble de nos associations, c'est-à-dire les clubs, clubs-maitres et sections locales.

Je souhaite la bienvenue à toutes et à tous dans ce bel amphithéâtre du collège Saint-Gabriel de Pacé, collège qui ne nous est pas inconnu à la Ligue, puisqu'il a en son sein une section sportive scolaire d'athlétisme, section scolaire très dynamique encadrée par un enseignant **Sébastien COUALAN** ici présent. Heureusement que nous avons des enseignants d'EPS toujours disponibles et volontaires pour faire pratiquer notre discipline au sein des établissements scolaires. Merci à vous.

Je tiens aussi à remercier Monsieur le Principal qui nous permet de tenir notre assemblée générale au sein de son établissement et l'ensemble des dirigeants et bénévoles de « Pacé en Courant », section locale du Stade Rennais, autour de Gaëlle HOUITTE et de son Président Loïc RAPINEL, pour leur accueil et leur engagement pour cette journée.

Merci également à nos invités, tout d'abord Monsieur **Paul KERDRAON** Maire de la ville de PACE. Madame **Martine PREVOST** vice-présidente de la Fédération Française d'Athlétisme et qui représente le Président **Bernard AMSALEM**, Monsieur **Marcel JOANNIC** Président du Comité Départemental d'Athlétisme de l'Ille et Vilaine.

Avant de continuer je voudrais excuser :

Madame Jacqueline PALIN Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne représentée par Monsieur Alain TALARMIN, membre du Comité Directeur du CROS Bretagne.

Monsieur Jean-Luc CHENUT, président du Conseil Départemental, Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, président du Conseil Régional et Monsieur Yannick BARILLET, directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Je voudrais également que nous ayons un petit moment de recueillement après une année terrible qui a frappé notre pays et nos libertés, pour tous ceux de la famille de l'athlétisme qui nous ont quittés en particulier nos amis **Pierre-Yvon LENOIR et Fanch LE GALL**

Intervention de Monsieur Paul KERDRAON Maire de PACE

« Bonjour à tous, je suis ravi de vous souhaiter la bienvenue à PACE, dans ce collège Saint Gabriel haut lieu de l'athlétisme de notre commune. Merci également à Gaëlle HOUITTE et Loïc RAPINEL d'avoir proposé, avec le Stade Rennais la candidature de PACE pour accueillir votre assemblée générale.

La commune de PACE est une commune possédant beaucoup d'activités sportives, notamment l'athlétisme avec 2 clubs : Pacé en Courant et le CO Pacéen. Vous avez eu raison de choisir notre commune et d'avoir attendu pour tenir votre assemblée générale, que nos installations athlétiques soient terminées.

Les clubs et les enseignants ont le matériel nécessaire pour développer votre discipline désormais. Toutes les aires de sauts et lancers ont été élaborées en collaboration étroite avec les clubs et les enseignants.

Nous avons la chance d'avoir les deux collèges en face du complexe sportif et il s'agit d'un atout considérable de pouvoir utiliser ces installations avec juste obligation de traverser la rue. Ce qui est rarement le cas ailleurs.

Je vous remercie encore une fois de vous être déplacés ici et je vous souhaite de bons travaux et de prendre les bonnes décisions pour l'athlétisme en Bretagne. »

Intervention du Président du Comité Départemental d'Athlétisme de l'Ille et Vilaine Monsieur Marcel JOANNIC

« Bonjour à toutes et tous et bienvenue en Ille et Vilaine.

Je vais vous faire un état des lieux de l'athlétisme dans notre département au 19 mars 2016.

La première question que je me suis posée en préparant mon intervention est : où se pratique l'athlétisme en Ille et Vilaine et en clubs (voir la carte récupérée sur le site de la Fédération). Quelques zones sont libres de toutes pratiques en clubs, mais nous remarquons que près de 40% des clubs ou sections locales sont sur l'agglomération rennaise. 40% des licenciés sont également sur cette agglomération.

La taille des clubs : 2 clubs se distinguent par rapport au nombre de leurs licences qui dépassent les 1000 à savoir le Stade Rennais Athlétisme et Haute Bretagne Athlétisme. A eux deux ils représentent 40% des licenciés. Il n'y a pas de clubs intermédiaires, la majorité des clubs sont entre 100 et 500 licenciés. Quelques petites structures – surtout celles qui organisent des courses sur route.

Ma troisième réflexion : le nombre de disciplines en athlétisme représentent plus de 35 000 performances en 2015 ; nous remarquons quand même que beaucoup de ces performances sont réalisées sur la route ; vous remarquez que les Epreuves Combinées et la Marche Athlétique sont à l'honneur en Ille et Vilaine puisque nous sommes les plus performants en France. Cela peut s'expliquer par nos formations et des entraîneurs compétents dans ces deux disciplines.

La **force du Comité Départemental**, la plupart des clubs brétiliens sont représentés. Cela facilite la transmission des informations ascendantes ou descendantes entre les clubs et le CD. Nos relations sont bonnes.

Notre **athlétisme de haut niveau** : tous ceux qui brillent où ont brillé en 2015 – vous les voyez à l'écran. Notre athlétisme se porte bien grâce à tous ces jeunes ou moins jeunes. Rappelons-nous qu'à Rennes, il y a 50 ans le record du monde du Mile était battu par Michel JAZY ; nous l'avons commémoré dernièrement. Les performances de nos anciens sont des exemples pour nos jeunes. Nous avons un devoir de mémoire.

Le **stade Robert Poirier à Rennes**, l'inauguration attendue par tous qui nous permet d'organiser des compétitions nationales et qui permettra à nos jeunes de s'exprimer pleinement et entièrement.

Il n'y a pas que le stade couvert, en 2014/2015 un certain nombre d'inaugurations importantes que je cite : fin 2014 la piste rénovée de PACE, (merci à tous les acteurs qui ont permis cette rénovation), au mois d'avril l'inauguration de la piste de Marville de SAINT-MALO elle aussi rénovée et au mois d'octobre la piste du lycée générale et agricole de la ville du RHEU – il s'agit d'une première en France qui va donc permettre aux scolaires de pratiquer.

Des **équipements en projet** : le stade du Pays de Brocéliande (400 m / 8 couloirs) ; une aire d'athlétisme à GUIPEL, au nord de RENNES (250 m), des projets à REDON, JANZE, COMBOURG, BAIN DE BRETAGNE, GUICHEN etc.... Notre crédo est, au sein du Comité Départemental, un collège, un club, une piste. Nous sommes ambitieux pour permettre la pratique de l'athlétisme sur des équipements modernes.

Quelques chiffres :

Nous avons dépassé les 7000 licenciés récemment, représentant 7 athlètes pour 1000 habitants. Nous progressons régulièrement depuis 10 ans, malgré certaines catégories de licenciés en réduction.

Si nous regardons les catégories, celle des Masters augmente énormément, dû aux nouvelles disciplines – la Marche Nordique par exemple – vous remarquez quand même les catégories en stagnation – les seniors – qui nous inquiètent puisque les plus performants sont dans cette catégorie.

Augmentation dans tous les types de licences, sauf les Loisirs/Santé.

L'Ille et Vilaine est bien représentée dans l'athlétisme français (Epreuves Combinées, Marche, Lancers Longs – 1^{er} ; 3^{ème} aux France Jeunes, 3^{ème} au Master – par contre en cross nous sommes en perte de vitesse aussi bien dans notre département qu'en Bretagne malgré notre reconnaissance de terre de cross.

Un bilan permet de se représenter les forces et les faiblesses :

Nos forces : une bonne occupation du territoire, une démographie très favorable avec une augmentation constante – la zone péri-RENNES – des locomotives comme le Stade Rennais, le Haute Bretagne Athlétisme, le CJF Saint-Malo, l'EA Pays de Brocéliande, l'EA Cesson, l'ASPTT Rennes, l'AP Fougères chacun avec ses particularités.

Nous avons également la chance d'avoir des athlètes de niveau national voire international qui sont des exemples pour les jeunes.

N'oublions pas l'attrait de RENNES pour les étudiants qui peuvent trouver beaucoup de choix pour leurs formations. De bons équipements (je les ai cités), beaucoup d'officiels et d'entraîneurs formés et investis (115 entraîneurs en formation) – assurons la pérennité de nos structures d'entraînement par la formation.

La réussite de l'athlétisme en Ille et Vilaine s'explique également par notre génération, de sportifs doués, très volontaires et travailleurs. Nos entraîneurs sont passionnés, ils savent valoriser le potentiel de ces jeunes ; nos dirigeants et bénévoles également passionnés ; des clubs se donnant les moyens d'amener au plus haut niveau nos athlètes.

Notre département est attractif pour les familles et les universitaires mais aussi des collectivités qui sont souvent à notre écoute. L'exemple parfait est la construction du Stade Robert Poirier.

Nos faiblesses portent sur :

- Les clubs périphériques qui sont dépouillés dès que les athlètes passent leur bac, de par les formations que les étudiants prennent, ils partent sur Rennes soit ailleurs. Le choix se porte sur les études qui sont prioritaires.
- Un stade de niveau national pour organiser un championnat de France Elite.
- Une forte concurrence des autres sports, de très nombreuses associations de coureurs sur route existent dans le 35. La question que nous nous posons porte sur le nombre de disciplines où la pratique de la compétition est possible sans posséder de licence. Il s'agit d'un problème pour nos clubs.
- Le demi-fond et le cross,
- Nos ressources financières en baisse (notamment nos subventions) – Voir le CNDS
- Difficulté à motiver nos enseignants d'EPS pour l'athlétisme, nous remercions ceux et celles qui pratiquent.

Nos chantiers pour 2016/2020 :

- Le Hors Stade, moins de 15% des coureurs sur route sont licenciés !
- Demander aux clubs brétilliens que tous leurs acteurs prennent une licence à la Fédération en particulier les EA/Loisir-Santé.
- Développer nos relations avec le Scolaire – passerelles avec les Sections-Sportives,
- Meilleure structuration des clubs : des aides sont possibles pour le renouvellement des cadres.
- Permettre à tous de prendre une licence en proposant partout en Ille et Vilaine des clubs affiliés.
- Réussir le passage de l'olympiade suivante.

Merci de votre attention.

Intervention du Président du club de Pacé en Courant Monsieur Loïc RAPINEL

Bonjour à toutes et tous, mon intervention sera rapide la journée étant copieuse.

La création du club remonte à 2003 par Gaëlle et moi-même, et nous sommes aujourd'hui 160 licenciés dont 80 Marcheurs Nordiques.

Nous avons pris le temps d'amener nos athlètes à un bon niveau – exemple Chloé HAUTIERE et Emma GUIET 4^{ème} sur 3000 m et 800 m à Albi l'an passé ;

Nous organisons également un 10 km au mois de Juin (1500 participants) ainsi que le Cross National de Rennes Métropole – 10^{ème} anniversaire – avec une épreuve du Marche Nordique Club avec des participants de toute la France. Ce cross a été deux fois qualificatifs pour les Championnats d'Europe de cross-country, permettant au club de se faire connaître.

Nous sommes candidats pour l'organisation du championnat de Bretagne en 2018.

Je vous souhaite une bonne journée.

* * * * *

Le Président Jean-Marc BERAUD met au vote le procès-verbal de l'assemblée générale 2015
Assemblée générale tenue à Lannion au lycée Félix Le Dantec le 21 mars 2015.

Procès-Verbal 2015 validé à l'unanimité des représentants des clubs.

* * * * *

INTERVENTION DE M. JEAN-MARC BERAUD PRESIDENT DE LA LIGUE DE BRETAGNE D'ATHLETISME

Chers amis,

Nous voici réunis à PACE pour établir ensemble le bilan d'une année riche en événements, reflétant l'activité de notre ligue, sa vitalité et il suffira pour cela de citer quelques chiffres pour s'en rendre compte :

Mais auparavant, il me semble que l'année 2015 aura été marquée par des événements et des moments très forts :

Ceux que l'on retrouve chaque année :

- Nos championnats, qu'ils soient de cross-country, sur piste ou hors stade.
- Nos sélections bretonnes avec de belles performances et d'excellents résultats
- Les résultats de nos athlètes aux Championnats de France.
- Et bien d'autres

Mais c'est aussi pour 2015, des dates importantes pour la Ligue :

- La labellisation du Centre Régional d'Entraînement en Pôle Espoir de Rennes Métropole.
- L'inauguration au début juin, de la salle Robert POIRIER, outil essentiel pour le développement de notre athlétisme.
- Les sélections de nos athlètes dans les équipes de France avec en point d'orgue, le titre européen de Victor COROLLER.

Le Pôle Espoir : Je tiens à remercier tous ceux à la Ligue, qui ont œuvrés et travaillé depuis plusieurs années pour obtenir cette labellisation ; je pense aux différents présidents, les élus de la Ligue, nos CTS **Gilles DUPRAY** et par la suite **Jonathan BALESTON-ROBINEAU** qui en a aujourd'hui la responsabilité et qui fait un travail tout à fait remarquable. Je ne voudrais pas oublier **Ugo MARCHESSEAU**, celui qui nous a mis sur les rails par son travail préparatoire et qui se trouve désormais en Amérique du Sud. Je remercie également tous ceux qui interviennent au quotidien, ces entraîneurs passionnés, les kinés et préparateurs mentaux et qui transmettent leur savoir auprès de nos athlètes. Je ne veux pas oublier la **Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale** avec qui nous travaillons de manière satisfaisante et constructive, les villes de **Rennes** et de **Cesson**, pour la mise à disposition des équipements sportifs, le **Rectorat d'académie de Rennes** et Madame **LE DREZENNE**, Proviseur du Lycée Sévigné pour la section sportive. Et pour la transition le **Conseil Départemental d'Ille et Vilaine** pour l'utilisation de la salle Robert POIRIER.

La salle Robert POIRIER : C'était un objet de phantasme, le monde de l'athlétisme breton y rêvait depuis plusieurs années et à certains moments on n'y croyait plus, et pourtant, l'athlétisme breton était convaincu qu'un tel outil pouvait permettre à nos athlètes de progresser et le 5 juin dernier, c'est devenu réalité avec l'inauguration de cette salle. Nous devons remercier ceux qui ont permis que cet ouvrage voit le jour, les collectivités territoriales et en particulier le Conseil Général d'Ille et Vilaine devenu Départemental et son Président, Monsieur **Jean-Luc CHENUT**. Petit aparté, je souligne la très bonne idée de lier à cette inauguration, le jubilé Michel JAZY pour les 50 ans de son record du Monde du Miles et féliciter le Comité Départemental d'Athlétisme pour ce bel hommage à tous ces grands champions, une génération doré du demi-fond français en particulier, et mention spéciale à Yvan LE GALL pour tout le travail effectué.

Pour revenir à la salle Robert POIRIER, depuis cette inauguration, nous avons pu voir l'impact et l'effet positif de cette salle sur les résultats de nos athlètes, et pas seulement sur le haut niveau, mais sur l'ensemble de nos compétiteurs.

Didier RUEL, président de notre commission des Equipements pour son implication et son travail. D'ailleurs, prochainement, nous aurons peut-être de bonnes nouvelles du côté des infrastructures sur un autre département.

Notre Haut-Niveau : Les belles performances de notre élite. Nous avons une belle génération en devenir et ce dans plusieurs disciplines, mais c'est tout d'abord –cela n'est pas une génération spontanée - le résultat du sérieux et du travail en profondeur de nos clubs ; mais aussi des techniciens de qualité, des techniciens de valeur, des jeunes entraîneurs très compétents.

Et vous me permettrez de rajouter, que les actions mises en place par la Ligue de Bretagne, ont elles aussi contribué à ces belles réussites. Mais nous y reviendrons.

La Ligue en quelques chiffres

Je vous disais en début de mon intervention que pour avoir une idée de la vitalité de la Ligue de Bretagne, de ses Comités et de ses clubs, il suffisait de citer quelques chiffres :

- Le nombre de licenciés. En 2015, c'est une année à record où nous avons passé la barre symbolique de 16 000 licenciés, soit une augmentation de + de 5%. Une mention spéciale au CDA 35, dont les chiffres s'affolent ! Il ont passé la barre des 7000 licenciés. Ce qui fait encore de la Bretagne la 4^{ème} ligue au plan national au nombre de licenciés. Cela va prochainement changer avec la restructuration des ligues suite à la réforme territoriale. Profitons en car avec cette réforme, nous allons devenir une petite Ligue !
- 162 clubs et sections locales et c'est une 1^{ère} pour notre Assemblée Générale avec la représentation de l'ensemble des associations ; c'est-à-dire clubs et sections locales.
- 46,4 % de féminines licenciées.
- 20 clubs labellisés, notre souhait est qu'il y en ait d'avantage

Mais je ne vais pas plus loin dans ce domaine, Solange CARFANTAN notre Secrétaire Générale y reviendra, elle nous a préparé une présentation détaillée sur le sujet.

Autres chiffres à retenir et qui fait de la Bretagne une région où les clubs sont reconnus pour leur savoir-faire en termes d'organisation :

Le Cross-country, le Bretagne à Merdrignac (l'AS 22) et le Pré-France à Saint-Marc le Blanc (l'AP Fougères et sa section locale de St-Marc), notre Cross de la Ligue et l'aide précieuse de l'ALCP.

Les Régionaux de piste à Vannes, organisés par l'AP Vannes.

- Les Interclubs.
- Le Challenge Breton du 10km.
- Le Challenge Mario GATTI.
- Le Critérium National de Printemps de Marche à Fougères.
- Le Championnat de France de Marathon sur le Marathon Vert à Rennes.
- Le Meeting Inaugural de la salle Robert POIRIER.
- 674 compétitions au total organisées en Bretagne en 2015. En progression !

Et dans ce domaine, je souhaite saluer le travail des gens qui permettent qu'au moment important, nos athlètes soient dans les meilleures conditions, je veux parler des membres de la CSO régionale et son Président Alain TALARMIN, toujours disponible, qui ne compte pas son temps, travailleur infatigable pour notre discipline. Il ne faut pas oublier aussi ceux qui mettent en ligne l'ensemble des résultats autour de Jean-Claude HERRY et de Jean-Yves JAMIN.

Je tiens aussi à remercier Jean-Michel ATTIBA, président de la COT pour son investissement pour la formation des officiels et bien évidemment Monique ATTIBA pour son implication au combien importante auprès de nos jeunes juges.

A ces remerciements, je souhaite y associer l'ensemble des officiels bretons.

Ne pas oublier les membres de la commission Marche autour d'Emile HERRY. Le critérium organisé à Fougères a été une belle réussite.

Belle réussite aussi, le Challenge breton des 10km, organisé par la CRCHS et son président François LE DISSES. Remerciements au Conseil Régional pour son implication dans ce challenge.

les principaux résultats cette année

- 769 performances sur les championnats de France.
- 75 records homologués. En progression
- 196 performances de niveau national.
- 49 podiums nationaux : 19 titres, 18 méd. d'argent, 12 méd. de bronze.
- 2 performances Internationales A et Internationales B.
- 14 sélections internationales et un titre européen !
- 27 athlètes sur listes ministérielles.

Le Pôle Espoir : mais nous en avons déjà parlé. Vous aurez des présentations bien détaillées avec nos Conseillers Techniques.

Les Formations : Elles sont toujours aussi performantes avec tous les ans de nombreux encadrants qui viennent se former. Cette année, c'est une passation de pouvoir entre **Gilles DUPRAY**, appelé à d'autres fonctions sur l'Equipe de France et **Antoine GALOPIN**, notre nouveau CTS qui a pris en charge ce secteur. Ce matin il fait passer les examens d'entraîneurs. Nous n'avons qu'à nous féliciter de son arrivée. A Lannion, la Ligue a d'excellentes conditions de fonctionnement pour ses formations. Le nombre de stagiaires est toujours important, lors de la session de novembre.

Les colloques poursuivent ces formations, à l'initiative très souvent de nos référents de spécialités, importants pour la prorogation des diplômes.

Je tiens à remercier l'ensemble des encadrants qui y interviennent.

C'est une action forte de notre PST. Toutes les disciplines sont représentées.

Autre action phare : l'opération Breizh Minimes 2024, qui a eu lieu très récemment ; action de détection. Vous aurez cet après-midi un aperçu vidéo de cette opération.

L'ETR Performance Le Suivi régional : 33 journées thématiques ou stages sur l'année, 7 spécialités, 676 athlètes concernés et 70 entraîneurs.

Les Equipes de Bretagne qui cette année ont brillé et obtenu d'excellents résultats surtout lors du match Interligues à Châteauroux, ambiance exceptionnelle et comportement exemplaire de nos athlètes. Certains ont réussi les qualifications pour les championnats de France lors de ce match, d'autres leur meilleure performance de l'année.

Excellents résultats aussi de l'équipe de Bretagne de Marche Athlétique, vainqueur du 57^{ème} Challenge FACOETTI à Montreuil. Cette discipline fonctionne très bien dans notre Ligue.

Belles prestations des équipes de Bretagne Hors Stade sur l'Interligues 10 km HS et celle de Trail lors du Match Interceltique, avec nos amis Gallois et Irlandais. Merci aux organisateurs du Trail de Guerlédan. Ils essayent de faire monter ce challenge en puissance, il s'agit d'une très bonne nouvelle.

Le Groupe Bretagne : plus de 50 athlètes

Ces résultats intéressants de notre élite régionale sont à mettre en parallèle avec l'implication et l'engagement de la Ligue sur le groupe Bretagne. Cela leur permet de performer.

Championnat de France Jeunes :

En 2015, implication forte de la Ligue, avec la présence et la mise à disposition pour les athlètes bretons, d'un kiné lors des championnats de France à Albi. Notre volonté est de s'impliquer davantage lors de ces championnats et mettre à disposition des athlètes un lieu de regroupement des bretons.

Je ne voudrais pas oublier le travail important de Laurent LE BRAS sur la section sportive universitaire de Brest ainsi que les « CLE » du 22 et du 35. Ce dernier un peu en sommeil cette année.

Citons également les Sections Sportives Scolaires labellisées, nous devons remercier l'ensemble des enseignants qui s'y investissent et mettre en place des pratiques athlétiques au sein de ces sections sportives. Nous essayons de mettre en place des projets d'aide pour qu'ils puissent fonctionner dans de bonnes conditions.

La Communication :

Avec un site internet toujours plus consulté, remerciements à Clément BAJON, notre responsable communication, souvent sollicité par vous les clubs pour des actions que voulez mettre en valeur:

Année 2015 : 166 817 visiteurs uniques

464 251 pages consultées (344 953 en 2014)

Avec des pics à plus de 2500 visiteurs uniques par jour lors des 4 temps forts de la saison : Le Bretagne de Cross, les interclubs, le Bretagne de Piste et le Cross de la Ligue.

La Ligue est fréquemment sollicitée par d'autres ligues sur notre communication.

Projets à court terme :

Nous allons faire le lien avec l'avenir, ces projets ne sont pas simples à organiser mais nous y tenons ; les subventions des collectivités locales diminuent, les partenaires privés sont moins généreux et nous devons trouver des moyens pour notre développement.

Création d'une boutique en ligne pour les équipements, nous savons que ceux qui n'ont pas la chance d'être sélectionnés aimeraient porter les vêtements de l'Equipe de Bretagne, il y a donc un marché potentiel et nous souhaitons pouvoir aboutir sur ce projet innovant.

Nous avons également l'intention de mettre en place les paiements en ligne pour les inscriptions aux stages et formations – sur le même modèle que les inscriptions sur les courses hors stade – afin de simplifier les différentes tâches.

Les perspectives,

Nous travaillons actuellement sur la convention d'objectif et après l'audit que nous avons suivi avec la Fédération, il est apparu que nous avons un domaine, pas un retard, mais pas assez développé sur l'athlétisme de sport santé et de loisir et nous sommes en train de travailler sur des projets. Cette après-midi Antoine GALOPIN vous présentera l'état d'avancement des projets en vue de signer cette convention d'objectif avec la fédération.

C'est le développement de l'athlétisme Athlé-Santé-Loisir mais aussi la possibilité d'avoir un accompagnement, une aide auprès des clubs pour leur développement et leur structuration.

Nous avons également un autre projet portant sur un match Interceltique pour une équipe Espoirs et Seniors afin de donner à nos athlètes des challenges à relever et des sélections à envisager.

Autre point important, le Plan Sportif Territorial. Nous travaillons, dans ce cadre-là, avec une structure qui s'appelle le Bureau Territorial, qui est une force de propositions auprès du Comité Directeur de la Ligue et des Comités Départementaux. Ce Bureau Territorial est composé des présidents des Comités Départementaux, du Président de la Ligue et est souvent élargi aux membres des bureaux de ces cinq structures. Cela nous permet de travailler ensemble, d'harmoniser nos actions et nos synergies. Nous avons donc plusieurs projets, dont le projet Athlé-Santé-Loisir ainsi que l'équipement de nos officiels. Ceux-ci sont souvent sur les stades, nous devons les valoriser pour leur engagement à l'athlétisme breton. Nous allons mutualiser nos moyens pour leur offrir d'avantages d'équipements.

Vous aurez un aperçu financier de ces actions dans la présentation du budget prévisionnel.

Formation SIFFA :

Elle concernera certains responsables de la Ligue ainsi que les salariés. Seront invitées 2 personnes par comité départemental. Elle aura lieu courant Mai avec pour objectif que les responsables des comités départementaux puissent former ou informer leurs clubs. Aujourd'hui trop de temps est consacré à la Ligue pour dépanner les clubs.

Actions sportives :

Nous allons également mutualiser les actions sportives avec l'organisation des meetings de clubs (entre départements), des déplacements sur des événements – rappelez-vous les déplacements sur les meetings Areva. Nous reprenons cette idée, mais nous souhaitons également développer les Intercomités benjamins – aujourd'hui nous avons les Intercomités benjamins et minimes en cross. La ligue s'engage pour aider aux déplacements sur les sélections départementales.

Fin du mandat 2012-2016 :

Nous arrivons en fin de l'olympiade et nous allons devoir préparer l'Assemblée Générale Elective. Mais auparavant, nous devons prévoir une Assemblée Générale Extraordinaire pour valider le nouveau mode de scrutin ainsi que les nouveaux statuts. La Fédération va également changer ses modes de scrutin et nous devons travailler sur un projet commun pour fédérer les énergies et présenter des élus qui s'engagent avec des mêmes visions et objectifs.

La Ligue de Bretagne a tous les éléments pour progresser – les résultats sont présents, nous possédons désormais des équipements de qualité.

Pour finir, je tiens à remercier l'ensemble des membres du Comité Directeur et des diverses commissions qui œuvre et se réunissent régulièrement à la Ligue.

Merci également à nos Conseillers Techniques pour la qualité de leur travail et avec qui nous œuvrons en bonne harmonie mais aussi aux salariés **Vanessa GOATER, Gilles BIONAZ et Clément BAJON**, dévoués à leurs tâches. Ils m'ont particulièrement aidé à préparer cette Assemblée Générale.

Je vous remercie.

* * * * *

RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE GENERALE SOLANGE CARFANTAN

Il est rappelé que nous avons en Bretagne quatre comités départementaux qui comptabilisaient au 31 août 2015 :

Le CD 22 = 2726 licenciés (- 8 par rapport à 2014)
Le CD 29 = 3674 licenciés (+157 par rapport à 2014)
Le CD 35 = 6545 licenciés (+490 par rapport à 2014) et à ce jour ils ont dépassé les 7000 licences
Le CD 56 = 3075 licenciés (+ 179 par rapport à 2014)

Les clubs par comités :

Pour le 22 : 34 clubs dont 4 clubs maitres et 14 sections locales,
Pour le 29 : 29 clubs dont 3 clubs maitres et 7 sections locales,
Pour le 35 : 54 clubs 6 clubs maîtres et 20 sections locales,
Pour le 56 : 34 clubs dont 4 clubs maîtres et 14 sections locales.

Taux de pénétration pour 1000 habitants :

Pour le département des Côtes d'Armor cela fait 4.52 licenciés - (4.6 en 2014)
Pour le département du Finistère cela fait 4.12 licenciés - (3.90 en 2014)
Pour le département de l'Ille et Vilaine, 6.41 licenciés - (équivalent à 2014)
Et pour le département du Morbihan, 4.17 licenciés - (4.16 en 2014)

En ce qui concerne la vie des clubs : Avec ce qui suit vous remarquerez que le SIFFA est très mal renseigné par les clubs .:

Pour le Budget des clubs,

Cela va de 50 euros à 60 000 euros pour les Côtes d'Armor,
Pour le Finistère de 1000 à 127 000 euros
Pour l'Ille et Vilaine de 0 euro à 218220 euros
Et pour le Morbihan de 0 euros à 164 000 euros.

Ce qui me laisse perplexe sachant qu'un grand club a mis son budget à 1 euro ! et qu'un club de cinq licenciés à mis son budget à 1 083 132 euros ! Cela est gênant.

En ce qui concerne la **cotisation des clubs**, c'est un peu la même chose :

Les Côtes d'Armor de 10 euros à 150 euros
Le Finistère de 0 euro à 155 euros
L'Ille et Vilaine de 1euros à 220 euros
Et le Morbihan de 0 euros à 140 euros.

Pour la **labellisation**, rien de changé, puisque la labellisation 2014 a été reconduite en 2015.

En ce qui concerne les clubs labellisés nous avons donc :

1 club à 5 étoiles,
5 clubs à 4 étoiles,
7 clubs à 3 étoiles,
4 clubs à 2 étoiles,
Et 4 clubs à 1 étoile.

Au 31/08/2015 nous avons donc 16.020 licenciés et au 18/03/2016 minuit nous sommes déjà à **16731 licenciés !**

Depuis plusieurs années les clubs ayant augmenté les licences EA/PO recevaient une aide de la FFA. A compter du 1^{er} janvier 2016, cette aide est supprimée.

Actualité sportive de la Ligue :

Classement des clubs bretons :

Mixte : Haute Bretagne Athlétisme 8781 pts, Stade Rennais Athlétisme 6200 pts et Iroise Athlétisme 4684 pts.

Masculin : Haute Bretagne Athlétisme 4171 pts, le Stade Rennais Athlétisme 2984 pts et Iroise Athlétisme 1996 pts.

Féminin : Haute Bretagne Athlétisme 2960 pts, Stade Rennais Athlétisme 2146 et Stade Brestois 1729 pts.

Comme nous vous l'avons annoncé en début de réunion, en ce qui concerne les **sections locales**, par décision du Comité Directeur de la FFA, lors de sa réunion du 4 avril 2015, les clubs sections locales sont déclarés affiliés à part entière à la FFA. Comme prévu par le Code du Sport, tout club affilié à la FFA doit être une structure type association loi 1901 et doit être déclaré en Préfecture. Compte tenu de l'antériorité des sections locales, il est possible que certaines d'entre-elles ne satisfassent pas à cette condition aussi, afin de faire le point en la matière, la FFA procède à une enquête des clubs. Au cas où cela ne serait pas fait, nous vous demandons de bien nous faire parvenir votre dernière déclaration en Préfecture pour le 31 mars prochain.

Enfin, suite à la décision du Comité Directeur Fédéral, les clubs sections locales ont donc les mêmes droits et devoirs que les clubs affiliés à la FFA. De ce fait, au moment de la ré-affiliation, ces sections locales s'acquittent de la part fixe de la cotisation fédérale ainsi que des cotisations régionale et départementale si elles existent.

Ces clubs sections locales participent avec droit de vote aux assemblées générales de leur comité départemental et de leur Ligue. Ils ont également un correspondant déclaré auprès de leur Comité, de la Ligue et de la Fédération.

En ce qui concerne la labellisation 2016, en ce moment la Commission des Clubs travaille activement pour la labellisation 2016. Je vais vous détailler les points importants, la décision sera prise lors du Comité Fédéral d'avril.

La certification : tous les clubs sont concernés y compris les sections locales. Il n'y a pas de critères d'encadrement ni de nombre de licenciés. La certification constitue une reconnaissance de pratique dans les clubs sur la base des informations qu'ils transmettent, nous vous encourageons à renseigner le SI FFA lors de votre ré-affiliation. Il suffit de cocher les cases (5) qui correspondent à votre pratique.

Le plus grand nombre de clubs, pourra sur la base des déclarations, être certifiés dans un des secteurs d'activité du plan de développement et ainsi être identifié comme encadrant la pratique attaché à ce secteur. Cela veut dire que vous êtes certifié et que vous pouvez prétendre à une labellisation.

C'est aussi une raison pour laquelle nous vous demandons de vérifier sur SI FFA que toutes les personnes encadrant le club, dirigeant, entraîneur, officiel soient inscrites et validés. Nous avons fait un sondage et il existe des dysfonctionnements. Vérifiez vos données.

La labellisation sera évolutive chaque année et interviendra dès lors que le club sera certifié. Elle reposera sur trois critères :

La présence de dirigeants, entraîneurs et officiels diplômés

- La qualité de l'encadrement de la pratique
- Le nombre de pratiquants pour chaque type de licence
-

L'analyse des clubs sera effectuée sur la base du plan de développement fédéral qui reconnaît donc les cinq fameux secteurs :

- Le haut niveau
- Les jeunes
- La piste
- L'Athlé-Santé-Loisir
- Le Hors Stade
-

Pour la labellisation, les données vérifiées seront donc :

- Le dirigeant diplômé
- L'encadrement correspondant aux activités proposées et la qualification des entraîneurs
- L'évolution des pratiquants par les licenciés dans le club

Il sera proposé 3 niveaux de labels :

- Le niveau Bronze pour les clubs d'animation
- Argent pour les clubs en développement
- Or pour les clubs qui sont dans une logique de performance et de professionnalisation.

Je vous demande donc de retenir pour la labellisation que les dirigeants du club doivent avoir un diplôme obligatoire, les diplômes d'entraîneurs soient validés. Notez que les CTS ne seront pas pris en compte dans la labellisation du club.

La situation des clubs sera appréciée à la fermeture du SI FFA fin août 2016. Vous avez donc encore quelques jours pour vous mettre à jour.

Comme vous le savez j'attache une certaine importance au **bénévolat**, je veux donc remercier tous les bénévoles qui ont œuvré en 2015 sur les différentes compétitions de la Ligue ; un grand merci aux tout jeunes bénévoles qui nous ont aidé dernièrement pendant les deux jours du championnat de France en salle à Rennes à savoir les porteurs des paniers et les demoiselles du protocole.

Je remercie également les deux anciens stagiaires de la Ligue qui sont venus renforcer bénévolement l'équipe du Président BERAUD lors de ces championnats de France.

Complémentaire santé obligatoire :

Comme vous le savez, depuis le 1^{er} janvier 2016, nous devons obligatoirement avoir une complémentaire santé pour nos salariés. Nous avons mis en place un régime conventionnel de frais de santé obligatoire. Pour le choix de la mutuelle, nous avons été aidés le service emploi de la FFA qui nous a recommandé le groupe mutualiste MUTEX dont fait partie EOVMCD, partenaire de la FFA (mutuelle engagée pour le développement de l'athlétisme à travers ses actions de promotion et de santé).

Je souhaite vous rappeler l'importance de la **gestion des stages et des formations** tant au point de vue travail que du temps au niveau du secrétariat. Les différents stages et formations sont programmés en juin pour l'année suivante et il revient au secrétariat de réserver les hébergements, la restauration, les équipements sportifs, d'adresser les convocations aux athlètes avec information aux clubs et entraîneurs, établir le tableau des réponses pour le responsable de stage mais aussi remettre à la comptabilité l'ensemble des données (inscriptions validées par le directeur du stage)

Et comme chaque année, comme vous le savez, sans projet il n'y a pas d'avenir, sans ambition il n'y a pas de talent et il n'y a pas de solution sans inconvénient.

Il y a des jours avec, il y a des jours sans et les jours sans il faut faire avec.

Merci de votre attention.

Le rapport moral de la secrétaire générale est validé à l'unanimité des représentants des clubs.

Intervention du Trésorier Général Monsieur Patrick VALENTIN

Bonjour à toutes et tous, il s'agit de ma 5^{ème} présentation et vous êtes désormais habitués à mon style.

Je voudrais que vous reteniez cette phrase :

« Incarne le changement que vous voulez voir dans le monde »

Je pense qu'au niveau de la Bretagne il faut penser comme cela. Nous allons changer des chiffres et des tableaux habituels, il faut se renouveler. Nous allons commencer par un camembert. (tous les tableaux de présentation se trouvent sur le document annexe)

J'ai réparti nos charges selon certaines natures. Nous nous apercevons que nos dépenses compétitions représentent 29% de notre budget. Un autre gros poste, les salaires pour 19%, le fonctionnement de l'ETR 13 %, le fonctionnement administratif 6 %...vous voyez qu'il y a beaucoup de charges de fonctionnement liées à nos organisations et il faudra peut-être qu'on y réfléchisse.

Elément suivant

Nous avons un total de charges prévu à 610 395 euros nous avons réalisé 580 930 euros de dépenses donc quelles sont les raisons de cette différence :

- Un peu plus charge au niveau administratif,
- Les structures,
- La Course Hors Stade qui représente 5 % de notre budget
- Les salaires (vrai économie du au non remplacement d'un salarié malade)

- L'organisation des compétitions
- Plus de formations
- Mais moins sur le fonctionnement de l'ETR du à l'arrêt de certaines activités.

Nous allons voir maintenant nos recettes, que doit-on retenir :

49 % de notre budget (les licences et cotisations), merci à vous les clubs.

Une grosse participation du Conseil Régional, la région est un de nos gros partenaires et nous soutient fortement

Le CNDS qui représente 5 % de notre budget

Vous voyez apparaître la DRJS, il s'agit de la mise à disposition d'un Cadre Technique sur le Pôle – Valorisation.

Les collectivités territoriales : subventions indirectes par exemple

Les participations des clubs et athlètes : inscriptions aux stages et formations

Notre part de partenariat privé qui représente 13 %

Tous ces éléments seront disponibles sur le site de la Ligue.

Vous pouvez lire sur cette présentation la répartition de nos produits avec un réalisé supérieur à notre budget prévisionnel.

Le CNDS est arrivé début Octobre, donc très tardivement.

60 000 euros au titre de la région

La Course Hors Stade a encore perdu de l'argent cette année – comment faire vivre cette commission.

L EVOLUTION SUR 5 ANS

En 2011, moins de 400 000 euros de budget pour dépasser les 600 000 euros aujourd'hui. Vous pouvez suivre cette évolution

Le RATIO / QUE REPRESENTE NOS PRODUITS ET NOS CHARGES

La valorisation du bénévolat : j'ai voulu démontrer la valorisation, validée par notre expert comptable, de nos bénévoles sur toutes les organisations de la Ligue de Bretagne : cela représente 20 000 heures pour 300 000 euros, c'est à dire 7 emplois plein temps. Rajoutez aux actions de vos clubs et des départements et vous avez le poids économique annuel de l'athlétisme breton.

Nous allons faire un peu de financier maintenant :

Je vais vous parler du **Fonds de Roulements (FR)** : il s'agit de ratio et d'indicateurs importants, vous allez voir quelques outils qui vous permettront d'analyser la santé de vos clubs.

Ce fonds de roulement mesure les ressources dont on dispose à moyen et long terme pour financer son exploitation courante.

Plus concrètement, le FR représente la somme dont on dispose pour payer ses fournisseurs, ses employés et l'ensemble de ses charges de fonctionnement, en attendant d'être rémunéré par ses clients.

Les capitaux permanents couvrent l'actif immobilisé. Ce qui reste en ce que l'on appelle le Fonds de Roulement, permettant de couvrir les dépenses courantes d'exploitation.

Donc pour être à l'abri de tout incident et imprévu, une association doit avoir un Fonds de Roulement positif qui doit souvent correspondre à plusieurs mois de charges d'exploitation.

Vous pouvez vérifier dans vos clubs votre situation

Sur le tableau présenté vous pouvez voir que nous sommes à l'équilibre depuis 2011 avec un pic en 2012

Ce fonds de roulement représente pour la Ligue 158 jours d'activité contre 212 en 2011 et 213 en 2012 : il convient de faire attention.

Les ratios en fonction du nombre de licenciés évoluent entre 14 euros et 17 euros de 2011 à 2015

On s'aperçoit que la Ligue est toujours aux alentours des 250 000 euros, avec quelques variations en 2015. Cela représente en nombre de jours d'activité (212 jours en 2011, aujourd'hui nous sommes à 158 jours soit près de 5 mois, cela reste raisonnable ; il ne faut pas descendre en dessous ; je vous invite à vérifier dans vos clubs si vous avez ces cinq à six mois d'exploitation d'activité devant vous.

Cela représente à peu près 14 à 15 euros par licence, cela veut dire que si la Ligue de Bretagne s'arrêtait, nous rembourserions les clubs à cette hauteur

Le **Besoin en Fonds de Roulement (BFR)** : c'est la différence entre les créances et les dettes d'exploitation.

Un BFR positif (besoin) signifie que l'on accorde au client un crédit supérieur au crédit que nous accordent nos fournisseurs (si on fait abstraction des créances et dettes fiscales et sociales).

Un BFR négatif (non besoin ou excédent) signifie que nos clients nous payent plus vite (rentrée de cash) que nous payons nos fournisseurs (sortie de Cash).

A l'inverse du Cash et de l'endettement Financier Net, un BFR négatif indique donc une situation favorable. (vous pouvez lire sur le tableau présenté nos besoins en FR sur 5 années). *Plus un BFR est négatif, mieux c'est !*

On s'aperçoit qu'à ma prise de mandat en 2011, nous avions un BFR à – 100 000 euros, nous sommes à - 270 000 euros aujourd'hui. C'est surtout lié à la prise de licences plus tôt dans l'année.

Nous allons maintenant parler d'endettement et de trésorerie étendue. Vous voyez la coupe de la Trésorerie de la Ligue qui était à 300 000 euros en 2011 et aujourd'hui nous dépassons les 500 000 euros en fin d'année du en grande partie aux licences et aux actions réalisées fin d'année. (organisations prises en charge).

De manière simplifiée, l'**Endettement Financier Net** se compose de :

- L'endettement brut, soit les dettes financières de long terme (+ d'un an)
- La trésorerie étendue, soit les dettes financières de court terme, les placements, les comptes courants de trésorerie et la disponibilité nette. (voir le tableau « Trésorerie »)

La Capacité d'Autofinancement (CAF) : la capacité à financer un projet, aujourd'hui si la ligue veut se développer, notamment acquérir un bien financier, la banque va regarder sa capacité d'autofinancement. Si vous CAF n'est pas bonne, la banque pourra refuser un prêt.

La CAF permet d'appréhender la capacité à dégager des liquidités pour financer son exploitation et son développement.

La CAF reflète le potentiel de financement (Cash) dégagé.

Elle est égale à la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables.

Vous pouvez voir sur le tableau présenté la CAF de la Ligue sur 5 ans (vous pouvez noter les difficultés rencontrées en 2013, par contre en 2015 nous remontons dans un niveau tout à fait raisonnable et acceptable (5 % de notre budget) qui peut nous permettre d'aller voir des banques pour obtenir des prêts de financement.

*Nous allons maintenant parler du **bilan comptable** que vous avez reçu dans vos clubs :*

ACTIF : quelques remarques

Nous nous apercevons que nous avons une augmentation de nos immobilisations (achat de véhicule amorti sur 4 ans)

Notre total actif est de 599 000 euros avec des disponibilités.

Les charges constatées d'avance sont des frais que nous avons payé avant la clôture de l'exercice.

PASSIF : quelques remarques

Nos fonds propres sont à 252 000 euros

Les Fonds dédiés : il s'agit de la Perche qui ne bouge pas faute d'action – il est dommage d'avoir un partenaire et ne pas déclencher d'actions. Nous pourrions peut être mettre cette somme dans un meeting.

Vous apercevez une hausse de nos dettes liées aux actions de fin d'année.

Les produits constatés d'avance correspondent au prorata des licences ; la hausse des 1000 licenciés se retrouve.

Une analyse rapide, maintenant du Compte de Résultat

Nos produits d'exploitation se montent à 610 000 euros comparés à l'an passé pour 498 000 euros donc une hausse significative comme nos charges d'exploitation, de 508 000 euros nous passons à 583 000 euros ce qui nous fait un résultat d'exploitation qui dégage un résultat positif de 27 000 euros.

Normalement une association ne doit pas dégager de bénéfices mais cela suppose que les actions soient bien réalisées. Un comité directeur ne peut pas porter toutes les actions.

Pour les Produits financiers, vous voyez que malgré la hausse de notre trésorerie nous dégageons moins de produits financiers.

Si vous n'avez pas de questions je passerai la parole à notre Expert-Comptable et aux vérificateurs.

La Ligue est en bonne santé pour financer ses projets.

En conclusion, dans une économie de marché, ceux qui mettent leur argent à la disposition d'une association entendent que celle-ci en fasse un usage à la fois parcimonieux et rémunérateur en termes d'image.

Si vous voulez que dans le partenariat que nous allons chercher (13 % de nos recettes), il faut pouvoir proposer des actions qui soient rémunérateur pour l'entreprise en termes d'image (Entreprises ou Conseil Régional, Conseil Départemental, partenaires public ou privé).

Nous devons être forts sur cette image.

Je tiens à remercier le secrétariat général qui m'a fortement aidé, les deux salariés surtout Gilles qui a pris une partie du travail de Vanessa lors de son arrêt maladie.

Intervention de Monsieur Benoît CHARLES Expert-Comptable du Groupe COGEP

Nous intervenons sur le dossier depuis 8 ans.

Nous devons veiller à ce que toutes les charges et produits soient bien affectés, veiller également à ce que tous les justificatifs existent pour toutes ces opérations. Il n'y a aucun problème au niveau de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme. Les comptes de l'association sont bien tenus.

Notre mission, à partir des éléments, consiste à réaliser le bilan, le compte de résultat et ses annexes. Les comptes présentés donnent une image fidèle de l'association.

Pour nous il s'agit d'un vrai bonheur de travailler sur ce dossier.

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme pour l'exercice du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2015 et, conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources = 610 584.52 euros

Résultat net comptable = 34 441.22 euros

Total du bilan = 599 713.05 euros.

Je tiens à remercier M. Patrick VALENTIN Trésorier de la Ligue de Bretagne pour sa compétence et disponibilité ainsi que Mme Vanessa GOATER pour la tenue des comptes de votre association.

Intervention des vérificateurs aux comptes représentés par Monsieur Gérard PINEL

Lecture est faite aux représentants des clubs du rapport de la Commission de Contrôle des Finances, composée de Mrs Gérard PINEL, Gilbert LE FLOCH et Jean-Yves GARNIER.

La CCF demande d'approuver les comptes présentés par M. Patrick VALENTIN et de donner quitus de sa gestion.

Juste une remarque, certains justificatifs n'étaient pas complètement intitulés (notamment des achats d'essence)

Les représentants des clubs approuvent à l'unanimité les comptes 2015 et donnent quitus de la gestion financière.

AFFECTATION DU RESULTAT 2015

Le Comité Directeur de la Ligue propose d'affecter le résultat 2015 (excédent) au projet associatif 2016 pour sa totalité ; nous proposons de remonter les 34 000 euros dans notre fonctionnement.

La proposition d'affectation du résultat 2015 est approuvée à l'unanimité par les représentants des clubs.

Election des membres de la Commission de Contrôle des Finances pour l'exercice 2016

Sont candidats :

- Gilbert LE FLOCH – Trégor Goélo Athlétisme
- Roger QUENTEL – Iroise Athlétisme
- Gérard PINEL – Lannion Athlétisme

Les représentants des clubs élisent à l'unanimité les candidatures des Contrôleurs des Finances

BUDGET PREVISIONNEL 2016

Ce budget prévisionnel à 702 475 euros.

PRODUITS :

Nous allons voir **les** Chapitre « ventes » pour 4 000 euros, je vous l'ai annoncé tout à l'heure nous devons trouver des moyens de financement ou d'auto- financement (équipements par exemple)

- Les subventions CNDS en espérant que la diminution ne soit pas plus importante que prévue estimées à 34 000 euros
- La répartition que nous faisons nous appartient ; à part les sections sportives universitaires et les centres labellisés tout le reste entre dans notre projet sportif territorial.
- La Région et Patrick en parlait tout à l'heure est un gros partenaire que nous estimons à 71 000 euros – nous y trouvons en particulier le Challenge des 10 km, les organisations sportives et pour la 2^{ème} fois une aide de 4 000 euros pour le Pôle Espoir Rennes Métropole. Déjà en 2015 la Région nous avait aidé pour 3 000 euros alors qu'elle n'était pas obligée. Nous l'en remercions.
- L'aide à l'emploi entre dans sa 3^{ème} année et décline d'année en année.
- La DRJS, aide au fonctionnement du Pôle Espoir – 1^{ère} aide au titre de l'exercice du Pôle plus la valorisation du travail de Jonathan.
- Les autres collectivités, ville de Rennes, Cesson-Sévigné, Conseil Départemental pour le championnat de France en salle.
- Les cotisations et licences pour 301 500 euros. Vu la progression du nombre du licences, il n'y aura pas d'augmentation pour 2016/2017 sur sa part régionale.
- Participation clubs et athlètes : sur les actions ETR – stages, formations etc.... pour 67 6252 euros
- Participations évènements, les championnats de Bretagne de cross pour 4 500 euros
- Les aides fédérales pour 12 500 euros dont les 8 000 euros de convention d'objectif
- Les partenaires privés pour 76 000 euros : il n'y a pas que du Cash mais aussi de la mise en valeur de services
- Le résultat financier
- Et bien sur l'affectation que vous venez de voter.

CHARGES :

- Le fonctionnement administratif à 36 000 euros, dont l'équipement des officiels puisque nous avons un projet de mutualisation de l'équipement des officiels avec une prise en charge de la Ligue et une répartition par comités départementaux.
- Le fonctionnement des structures pour 78 645 euros, à rappeler l'augmentation de la partie récompenses (challenges Mario Gatti, Cross). Nous espérons que la Commission Régionale des Jeunes puisse monter un challenge Benjamins/Minimes.

- Le fonctionnement de l'ETR à 109 530 euros
- Charges de personnel à 120 000 euros
- Organisation de compétition pour 186 500 euros avec l'aide aux meetings de niveau nationale à 10 000 euros – nous souhaitons avoir en Bretagne des meetings de bons niveaux et d'aider les clubs par l'intermédiaire des Comités. Noter également l'augmentation de l'aide aux Intercomités avec la création d'un intercomités de cross benjamins et minimes. Les aides remises aux Comités devront être redistribuées aux clubs qui auront fait l'effort de participer à ces sélections.
- Les formations pour 43 600 euros
- Le développement pour 55 200 euros avec une ligne de déplacement sur les événements : les Comités pourront proposer des déplacements sur des compétitions importantes – avec possibilité de mutualisation entre les Comités. Nous avons aussi un projet de développement des clubs avec l'Athlé-Santé-Loisir avec une ligne budgétaire à 20 000 euros. Antoine GALOPIN Conseiller Technique fera un état des lieux.
- Les stages régionaux, en baisse avec 73 000 euros – nous avons réajusté en fonction des actions proposées.

Un budget prévisionnel doit être sincère et sert de guide. Nous pouvons réajuster sur certains points dans l'année et peut évoluer. (Notamment sur la formation des Dirigeants)

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité par les représentants de clubs

COMPTES RENDUS D'ACTIVITE DES COMMISSIONS REGIONALES

Vous avez reçu les comptes rendus d'activité des différentes commissions régionales. Avez-vous des interrogations particulières ?

Rémi HOMMETTE: Il est dommage de constater qu'il n'y a pas beaucoup d'activités sur le secteur Benjamins/Minimes et déçu du déroulement de la CR Jeunes.

Jean-Marc BERAUD : nous souhaitons relancer un challenge Benjamins/Minimes d'une part et d'autre part la Commission Régionale des Jeunes a de nouveau fonctionné très dernièrement avec des réunions pour relancer les actions (Notamment sur les Intercomités). Nous ferons des propositions après les différents échanges.

Les rapports des commissions sont adoptés à l'unanimité par les représentants des clubs.

* * * * *

Intervention de Jonathan Baleston-Robineau Conseiller Technique et Sportif

Au préalable nous avons souhaité une petite vidéo qui dure quelques minutes synthétisant les actions de la Ligue.

L'idée était de vous faire découvrir des choses concrètes différentes des chiffres et statistiques que nous avons l'habitude de vous montrer. Il y a des actions qui demandent beaucoup de temps de préparation.

Il s'agit de ma 3^{ème} assemblée générale et l'année dernière je vous avais parlé du parcours régionale de performances sportives, c'est-à-dire la structuration en Bretagne de la stratégie avec laquelle nous souhaitons accompagné les athlètes de bon niveau voire de haut niveau. Tout est accessible sur le site de la Ligue.

Je voudrais partager, cette année, une analyse de l'évolution des performances en Bretagne. Je me suis prêté à ce jeu-là depuis quelques mois, avec beaucoup de statistiques pour voir comment les choses évoluent sur plusieurs années.

Nous sommes en fin d'olympiade et j'ai voulu faire un état des lieux sur les 4 à 10 dernières années pour, mieux apprécier les dynamiques en cours, nos forces et pour choisir les orientations de terrain.

Je vais ressortir trois éléments principaux qui me semblent intéressants par rapport à l'étude qui sera mise en ligne.

1^{er} – Nous observons depuis 5 ans une augmentation du niveau général de performances, notamment le nombre de performer IR 2 est supérieur. Densification de ce niveau de performances qui globalement est de plus en plus important.

2^{ème} – Augmentation du nombre de club représentés à un championnat de France - Notamment chez les Espoirs. Cela signifie que tout ne repose pas sur quelques clubs. L'augmentation du nombre de licenciés peut expliquer cette situation, mais pas seulement. Mais il y a quelque chose en marche dans les clubs

3^{ème} – Globalement, nous avons d'années en années, depuis 2010/2011 une augmentation du nombre de qualifiés et de finalistes dans tous les championnats. Données intéressantes, voir les détails dans l'étude, mais ce qu'on peut retenir, c'est un lien avec l'augmentation du nombre de licenciés. Les athlètes s'entraînent plus et probablement ils s'entraînent mieux. La formation des entraîneurs porte ses fruits au sein de vos clubs. Cet hiver est surprenant sur les résultats – par exemple : 1^{er} à la placing table sur les Epreuves Combinées et la Marche (depuis 2004 c'est la 1ere fois que la Ligue est à ce niveau)..

Au-delà de ces éléments, il y a quelques points d'interrogation : le cross-country, la Bretagne est toujours une terre de cross avec une forte mobilisation. Malgré nos qualifications, nos résultats au France sont moins bons. Nous ne sommes pas performants sur le plan individuel. Le cross n'est pas une finalité en soit mais il faut s'interroger sur nos résultats.

La catégorie Espoir doit être surveillée : en difficulté sur les qualifiés et les résultats, bien qu'il y ait eu une très belle dynamique en salle à domicile cet hiver.

Vigilance sur l'avenir de nos clubs, que sont nos jeunes Benjamins et Minimes. Les actions mises en place (Breizh Minimes en 3 phases) depuis 2 ans visent à apporter une dynamique de formation et une culture de l'entraînement en athlétisme. Le lien avec le monde scolaire pour ces jeunes catégories est essentiel.

Ces trois points m'amènent à penser que l'avenir est sur une pente ascendante en Bretagne par le travail et l'investissement de chaque acteur à son niveau. Mais il nous faut rester vigilants et ouverts car rien n'est immuable.

En tous cas à mon niveau, face à l'ensemble des actions menées et mises en place par les structures fédérales depuis trois ans, et avant mon arrivée, nous ne pouvons qu'être satisfaits de constater que, face aux objectifs que nous nous sommes donnés, qui rejoignent les vôtres et ceux des athlètes de vos clubs, autour de la performance, les indicateurs sont positifs et nous encouragent à continuer le travail engagé.

Je voudrais également remercier toutes les personnes qui participent à notre action tout au long de l'année : l'ETR, les cadres du pôle Espoir, l'ETR pro, Gilles, Clément et Vanessa et tout particulièrement le Président avec qui nous nourrissons une véritable collaboration.

Intervention d'Antoine Galopin Conseiller Technique et Sportif

Bonjour à tous,

Je vais vous présenter rapidement mes actions et missions :

1^{er} – les formations – le dossier sera détaillé par des chiffres et éléments

2^{ème} – le développement, la structuration des clubs et l'accompagnement. Je reste disponible auprès des clubs qui en feraient la demande

3^{ème} – la partie technique au sein de l'ETR, sur des actions globales.

La présentation sera courte, de ma part mon vécu car je manque de recul par rapport à l'historique et la culture de la Bretagne.

J'ai choisi de vous présenter des éléments non soumis à analyse, qui permettent de structurer la pensée.

Implication des différentes structures (CD et Ligue) dans la mise en œuvre d'un plan de formation – De par sa mission principale, la Ligue a délégué pour organiser la formation sur son territoire : 3 niveaux de formation

- ABC, Bases Athlétiques et 1^{er} degré famille
- Colloques et formation continue
- Formation professionnelle (CQP et conventions auprès de facultés)

Les Comités Départementaux accompagnent la Ligue dans ses formations. Les Bases Athlétiques sont bi-départementales.

La formation est donc un dossier partagé.

Différents types de formation (**voir graphique**) avec idée des volumes de stagiaires concernés. Le Hors Stade est reconnu, de nombreux stagiaires hors région y viennent. Pour les colloques, le chiffre est à prendre avec des pincettes dans la mesure où ce chiffre est sorti du SI FFA. (Quelques actions ne sont pas recensées).

La répartition des stagiaires par spécialité (**voir graphique**) : la Marche Nordique et le Hors Stade se taillent la part du lion ; difficultés à assurer des formations dans les domaines des sauts et lancers (animation et mise en place).

Je voudrais ajouter que tout ce travail est possible grâce aux membres des Equipes Techniques (Performance et Formation) ; cela représente près de 70 visites sur le terrain.

Le 2^{ème} dossier : Accompagnement et structuration des clubs

Nous pouvons être disponibles et répondre aux demandes au cas par cas mais souvent les clubs ne le font pas. Vous le faites très bien sur le domaine administratif, auprès de la Ligue, et là Gilles vous accompagne mais sur le développement du projet associatif, il est rare d'avoir des demandes. L'idée est qu'il faut prendre les choses une par une et la première chose à laquelle je m'attelle est celle de la Santé-Loisir. Nous mettons en place un vrai plan de développement dans ce domaine, avec des moyens non négligeables dédiés à cette ligne d'action – Patrick vous en a parlé – il s'agit d'une première en Bretagne et je souhaite que les moyens soient en partie à destination des clubs. Les clubs doivent changer leur offre de pratique.

Un appel à projet sur l'Athlé-Santé-Loisir avec des moyens à hauteur de 10.000 euros pour accompagner 8 à 10 associations sur le développement de ce domaine. Il y aura un réel accompagnement. Vous pouvez me solliciter.

Question ASPTT Rennes : nous mettons en place des actions sur la Santé-Loisir, quels sont les moyens et types d'actions détaillés ?

Antoine GALOPIN : pas d'aide financière directe, mais accompagnement à l'achat de matériel, en termes de conseil, d'aide à la formation – notamment à l'accès aux formations Coach-Athlé-Santé – mais aussi de mise à disposition de service civique etc... Nous souhaitons apporter le bon soutien au bon endroit. Je rencontrerai les clubs pour analyser le projet et proposer une solution d'accompagnement ad hoc.

Martine PREVOST : la Fédération a mis en place plusieurs outils pour aider les clubs. Ils sont à votre disposition. Il existe un département qui a mis en place un Guide de Développement des Clubs, ainsi que des outils pratiques tels que le passeport Marche Nordique, les bâtons de Bronze, d'Argent et d'Or. Il s'agit d'outils d'animation qui vous permettent de commencer, d'attirer des publics par exemple sur une journée de la forme, avec une journée locale dans votre club ou ville. N'hésitez pas à les contacter.

Il y a une rencontre des clubs (23 avril en Bretagne), venez nombreux. Cela permet de mutualiser et de trouver des solutions.

Jean-Marc BERAUD : nous allons nous pencher sur le service civique pour vous donner des éléments vous permettant de vous développer et de vous structurer.

**INTERVENTION de Madame MARTINE PREVOST
Vice-Présidente de la Fédération**

Bonjour à toutes et tous, je voulais vous dire que c'est toujours un plaisir de venir en Bretagne car on y croise un tas de visages connus.

Je suis venue récemment lors du Marathon de Rennes au titre de la Commission des Masters et lors du stage de Jeunes à la Toussaint. J'ai eu le loisir de découvrir la superbe salle de Rennes qui vous permettra de développer un athlétisme de performances et si j'ai bien compris vous aurez un autre outil à Saint Brieuc.

Je voulais vous remercier quant à votre investissement de bénévoles. C'est vous qui faite vivre l'athlétisme et permettre aux athlètes de pratiquer.

J'ai l'impression que votre athlétisme se porte bien (plus de 46 % de femmes licenciées), votre athlétisme Santé-Loisir a du mal à démarrer mais cela va venir. Partout où cela démarre, avec des moyens mis en place et des gens convaincus cela fonctionne.

Vous n'êtes pas touchés par la régionalisation. Je note avec satisfaction que l'augmentation de vos licenciés est dans la moyenne nationale (5 % par an). Vous avez pas mal de stades mais on n'en a jamais assez.

Merci aux professeurs de sport qui sont les agents recruteurs, détecteurs de talents dans les talents et lycées qui sont des partenaires efficaces pour l'athlétisme de performance.

Vous avez 3 salariés dont un animateur de site internet, un site de qualité avec beaucoup d'informations. Merci à ces salariés.

Vous avez une convention d'objectifs avec les FFA avec deux axes : un match interceltique et un autre sur l'Athlé-Santé-Loisir qui est mon front de travail dans le cadre de mon activité professionnelle.

La certification et labellisation, Solange en a parlé. Restez attentif à la lecture des circulaires qui seront très précises. Regardez bien les critères et adaptez votre travail à ces critères d'évaluation.

Les formations, j'ai été surprise de voir votre ligne budgétaire. Cela va se structurer dans les clubs. La fédération insiste sur les formations et la compétence des entraîneurs, officiels, dirigeants mais aussi sur la professionnalisation. Les professionnels doivent pouvoir relayer les actions.

Votre trésorerie est saine, bien présentée pour une bonne lecture par les néophytes. Vous pouvez mener vos actions à bien.

REMISE DES RECOMPENSES

A la demande de l'équipementier de la Ligue ASICS et pour la 2^{ème} année, nous lui proposons deux athlètes performants de notre Ligue qui vont recevoir un équipement :

Enora TREBAUL : championne de France en salle Elite de Marche cette année après avoir été championne de France de sa catégorie Espoir. Multi recordwoman de Bretagne. Internationale.

Valentin CHARLES : hiver exceptionnel, aimant l'athlétisme dans toute sa diversité. Participation au Championnat d'Europe (15^{ème}), sélectionné sur le match international à Salamanque, athlète du Pôle, en construction sur son projet scolaire et professionnel.

Médailles de la Ligue

Jean-Luc DAVID, Iroise Athlétisme
Jean-Pierre COSTENTIN, CAB Pont l'Abbé
Yves LE HEN, Athlé du Pays de l'Orient
Yannick LE TROCQUER, Lannion Athlétisme
Jordan STOURM, UA Langueux
François ROBERT, Janzé Athlétisme Pays de la Roche aux Fées
Hervé JOUAULT, Athlétic Pont Réan Guichen
Jean-Luc DEAN, ASPTT Rennes
Marie-Hélène JOURDEN, Léon Trégor Athlétisme
Denis WINCKEL, UA des Côtes d'Armor

Médailles Fédérales

BRONZE

Bernadette BILLAUD, Trégueux Athlétisme
Pierre-Evan BOURQUIN, CJF Saint-Malo
Isabelle DANET, Athlé du Pays de Vannes
Marie Annick DAVID, Iroise Athlétisme
Dominique DERRIEN, Athlé Pays de l'Orient
Christelle ESTEVON, EA Cessonnaise
Emmanuel ESTEVON, EA Cessonnaise
François FLAMEC, Lannion Athlétisme
Denis GENTRIC, ULA Quimper Cornouaille
Alain LE BORGNE, Athlétisme Pays de Pontivy
Jean-Paul LE GALL, CA Bigouden
Sylvain MAUFFREY, Athlé Pays de Fougères
Christophe PASSARELLO, Quimper Athlétisme
Marc REUZE, Haute Bretagne Athlétisme
Xavier TREMAUDAN, Athlé du Pays de Vannes
Denis WINCKEL, UA des Côtes d'Armor

ARGENT

Gaston BRARD, Athlé Pays de Fougères
Jean CANN, Iroise Athlétisme
Pascale DUPONT, Iroise Athlétisme
Joseph FALQUERHO, Athlé du Pays de l'Orient
Maryvonne LE TALLEC, Athlé du Pays de Vannes
Jean-Claude LEON, Bruz Athlétisme
Alain MOUROT, CJF Saint Malo
Pierre PARIS, Lannion Athlétisme
Luc PHILIPPE, Athlétisme Sud 22
Loïc RAPINEL, Stade Rennais Athlétisme
Manuel RICO, ULA Quimper Athlétisme

OR

Sylvie COROLLER, Le Penthièvre Athlétisme
Marcel JOANNIC, Athlé du Pays de Fougères
Isabelle LEFRENE, Athlé du Pays de Fougères
Marie-Pierre TOUDRET, UA Languieux

PLATINE

Emile BOULANGER, AL Carhaix Plouguer

Le président Jean-Marc BERAUD clôt la réunion en remerciant les clubs de leur présence et de leur participation aux échanges.

**Solange Carfantan
Secrétaire Générale**

**Jean-Marc Beraud
Président**